



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

S'INSTRUIRE, C'EST S'ENRICHIR

LE NIVEAU DE SCOLARITÉ JOUE-T-IL UN RÔLE DANS L'ACCÈS À LA CLASSE MOYENNE AU QUÉBEC?

Cahier de recherche 2017/04

FRANÇOIS DELORME

LUC GODBOUT

FÉVRIER 2017

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité.

Pour plus de détails sur la **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques**, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca>.

François Delorme est chargé de cours à forfait au Département de sciences économiques et professionnel de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Luc Godbout est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Tous deux collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : 819 821-8000, poste 67133

Courriel : cftp.eg@USherbrooke.ca

TABLE DES MATIERES

1. Mise en contexte	1
2. La relation entre le niveau de scolarité et la classe moyenne	4
3. Approche méthodologique.....	5
3.1 Les ménages	5
3.2 Les revenus.....	6
3.3 Les seuils.....	7
3.4 Les années de comparaison	7
3.5 Le niveau de scolarité.....	7
4. Contour de la classe moyenne québécoise.....	8
4.1 La situation de la classe moyenne en 2011 : résultats globaux	8
4.2 Le niveau de scolarité influe-t-il sur l'accès à la classe moyenne?	9
5. Classe moyenne et niveau de scolarité : Québec vs Canada.....	17
6. Conclusion	19
Bibliographie.....	22

1. MISE EN CONTEXTE

Après être demeuré sous le radar public pendant des décennies, le thème de l'effritement de la classe moyenne est récemment revenu au centre des préoccupations politiques, économiques et médiatiques. Par exemple, après avoir fait une analyse similaire à celle que nous présentions en 2014¹, le Pew Research Center continuait sur sa lancée de 2015 en augmentant la granularité de son analyse à l'état de la classe moyenne dans les villes américaines, et ce, dans une nouvelle étude publiée en mai 2016.²

Cette question a d'ailleurs été le thème central de l'élection fédérale canadienne de 2015 de même qu'un enjeu important de l'élection américaine de 2016.³ Sur le plan politique, de plus en plus d'analyses traduisent le constat que les représentants des classes moyennes rendent la mondialisation responsable de leur déclassement. La stagnation économique séculaire, l'absence d'ascenseur social pour une part de plus en plus importante de la population et la précarisation croissante du marché du travail (entre autres à cause du numérique) sont autant de facteurs économiques mentionnés contribuant au tarissement supposé de la classe moyenne dans plusieurs pays industrialisés.⁴

Le concept de « croissance inclusive », dont des organisations internationales telles que l'OCDE ou le FMI font maintenant la promotion, constitue également à bien des égards un appel à la consolidation de la classe moyenne.⁵

Lors de notre premier regard sur la classe moyenne au Québec et au Canada, nous avons tracé les contours de la classe moyenne depuis 1976 et avons tenté de répondre de façon la plus rigoureuse possible à certaines questions clés.

- Comment peut-on définir la classe moyenne aujourd'hui?
- Comment celle-ci a-t-elle été transformée par les changements démographiques et socioéconomiques des 30 dernières années?
- Quel en est le nouveau visage?

¹ Delorme, St-Cerny et Godbout (2014).

² Pew Research Center (2016), « America's Shrinking Middle Class: A Close Look at Changes Within Metropolitan Areas », Washington, D.C. (May 11, 2016). Voir également leurs études de 2012, 2014 et 2015 sur le même sujet.

³ Voir par exemple : « Battle with Trump for the Middle Class », The Wall Street Journal, <http://www.wsj.com/video/dnc-2016-battle-with-trump-for-the-middle-class/F1F300AB-6A5C-4958-8941-B9C4A5F3EB97.html>, 27 juillet 2016, ou encore « It's the Middle Class, Hillary », The Wall Street Journal, 1^{er} février 2016.

⁴ Voir Algan et Cahuc (2008), Belt (2012), Cingano (2014), Ostry *et al.* (2014), Atlantico (2016) et Passet (2016).

⁵ Le dernier forum de l'OCDE en juin 2016 portait justement sur ces deux grands thèmes. Voir <http://www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde/vers-un-monde-plus-productif-plus-inclusif.htm>.

- S'est-elle amenuisée ou, au contraire, a-t-on grossi ses rangs?

Comme on peut le constater, nous avons donc tenté de cerner la classe moyenne au Québec, d'en prendre la mesure, sans nécessairement tenter d'expliquer les facteurs qui contribuent à l'accès à la tranche de revenu.

Nos principales conclusions étaient à l'effet que :

- 1) La classe moyenne au Québec n'est pas en déclin en raison du fait que l'intervention gouvernementale, par l'intermédiaire des impôts, des transferts et des services publics, a contribué à la soutenir;
- 2) Les transferts et la fiscalité jouent un rôle prépondérant en redistribuant les revenus entre les ménages, protégeant de ce fait la classe moyenne. En effet, la proportion des ménages québécois dans la classe moyenne passe de 29,4 % sur la base du revenu de marché à 46,7 % après l'intervention gouvernementale sur la base du revenu après impôts en 2010;
- 3) De manière globale, sur la base des revenus après impôts, 46,7 % des ménages en 2010 font partie de la classe moyenne, tout près d'un ménage sur deux, qui font partie de la classe moyenne. Alors que 31,8 % doivent compter sur des revenus inférieurs et que 21,5 % jouissent de revenus supérieurs;
- 4) La classe moyenne se transforme dans le sens où la part relative des familles biparentales représente une proportion relative plus faible, mais où la nouvelle mouture de la classe moyenne d'aujourd'hui comprend davantage de couples sans enfant et de familles monoparentales;
- 5) L'intervention gouvernementale joue son rôle. En effet, toutes les catégories de ménages montrent une baisse de la proportion des gens ayant des revenus inférieurs au seuil de la classe moyenne au cours des 35 dernières années. Le phénomène est encore plus marqué en présence d'enfants;
- 6) Pour l'ensemble des catégories de ménages, à l'exception des familles biparentales, les résultats indiquent une augmentation de la proportion des ménages ayant accès à la classe moyenne;
- 7) Du côté des familles biparentales, on observe au Québec un déplacement des « moins favorisés » vers la classe moyenne et un mouvement substantiel des familles biparentales de la classe moyenne vers les « riches ».

Dans notre première étude, nous ne nous étions pas penchés sur les facteurs qui contribuent à l'accès à la classe moyenne. Notre objectif premier était alors de définir ses contours. Si la classe moyenne québécoise s'est agrandie entre 1976 et 2010, quand on considère le revenu après impôts et transferts (donc après intervention des gouvernements), l'analyse ne visait pas à identifier quelles mesures y ont le plus contribué.

Toutefois, il est possible d'avancer certains éléments de réponses, notamment en ce qui a trait à l'avantage québécois par rapport à la moyenne canadienne. De 2000 à 2010, des réductions d'impôts et la mise en place ou la bonification de plusieurs prestations, tant au fédéral qu'au Québec, ont été appliquées.⁶ Même si les mesures fédérales de soutien sont les mêmes partout à travers le Canada, plusieurs d'entre elles sont réductibles au-delà d'un certain seuil de revenus. Comme le revenu médian québécois est plus faible que le niveau canadien, ces mesures comptent plus en moyenne dans le revenu après impôts de la famille québécoise (Prestation fiscale canadienne pour enfants -remplacée depuis par l'Allocation canadienne pour enfants- et crédit pour la TPS, notamment).

Des mesures sont aussi spécifiques au Québec et qui ne trouvent pas d'équivalent dans les autres provinces, notamment le crédit TVQ (remplacé depuis par le crédit solidarité), le crédit pour le soutien aux enfants et le crédit pour frais de garde d'enfants.

Dans une étude récente, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) tentait de cerner la contribution des facteurs structurels agissant sur la répartition des revenus au Québec.⁷ Parmi ces facteurs, l'étude identifiait le niveau de scolarité et le type de famille (c.-à-d. monoparentale versus biparentale) comme étant les éléments les plus déterminants.

C'est dans cette optique que nous avons voulu pousser plus loin notre étude originale en tentant de valider la contribution de l'éducation dans le degré de participation à la classe moyenne en 1976 et 2011 (année désormais disponible).

⁶ Voir notamment Godbout, Robert-Angers et St-Cerny (2011).

⁷ Institut de la statistique du Québec (2014), « L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années », *Données sociodémographiques en bref*, Octobre, Vol. 19, no. 1.

2. RELATION ENTRE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET CLASSE MOYENNE

Les études liant niveau de scolarité et classe moyenne sont pour ainsi dire inexistantes. Cela repose sur le fait que les études économiques traitant de la classe moyenne en général sont déjà relativement rares.

Parmi le peu d'études disponibles, l'étude de Power, Edwards et Wigfall (2003) se distingue en posant un regard sociologique sur l'impact d'un plus grand accès à l'école publique en Angleterre et la structure des classes sociales, dont la classe moyenne (ou selon leurs termes, la « *working class* »). Les auteurs se penchent en particulier sur la façon dont le plus grand accès à l'école publique et l'émergence de l'école privée a modifié au fil du temps la place de la classe moyenne dans la société anglaise au cours du 20^e siècle.

Si les études empiriques établissant un lien entre niveau de scolarité et mobilité sociale (cette dernière se traduisant par une augmentation du niveau de revenus) sont toutefois plus fréquentes, elles sont par contre rarement liées à la thématique de la classe moyenne. Une étude américaine récente établissait un lien entre niveau de scolarité et « promotion sociale » en constatant que, dorénavant, 58 % des personnes faisant partie de la classe moyenne (et de la classe moyenne supérieure) détenaient un diplôme postsecondaire en 2014 comparé à seulement 26 % en 1979.⁸ Environ 32 % de la population américaine avait un diplôme postsecondaire en 2014. Toutefois, comme l'ont très bien résumé Bartik et Hershbein (2016), le milieu familial à l'origine semble davantage conditionner cette hausse de la mobilité sociale que le niveau de scolarité comme tel.

⁸ Voir Rose (2016).

3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

À l'instar de notre première étude, la présente analyse empirique repose essentiellement sur deux enquêtes de Statistique Canada, à savoir : l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les résultats de la présente étude reposent sur une compilation spéciale demandée à Statistique Canada visant à isoler les niveaux de scolarité.

L'approche méthodologique retenue s'articule autour de la composition des ménages de la classe moyenne et des revenus utilisés pour en assurer sa comparabilité dans le temps.

3.1 Ménages

Les données de l'EDTR sont disponibles autant pour les personnes seules que pour les familles économiques. Nous avons porté notre attention sur les deux groupes simultanément, ce qui constitue l'échantillon le plus large fourni par l'Enquête.

Par définition, une « famille économique » est un ménage dont les membres vivent sous le même toit et sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption, ou encore dont les membres vivent ensemble en tant que conjoints de fait. Une personne seule est définie comme une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien marital, par exemple un colocataire ou un pensionnaire.

Pour tracer un portrait représentatif, nous avons retenu deux types de ménages :

- Personnes seules;
- Familles biparentales.

Certains constats en regard de l'évolution de la composition des ménages au Québec depuis 1976 peuvent être posés⁹:

- La société québécoise est de plus en plus constituée de personnes seules : leur proportion du total des ménages est passée de 28,5 % en 1976 à 33,0 % en 2011.
- Même si, pendant des décennies, on a défini la classe moyenne avec l'image des « deux parents, deux enfants », ce type de famille dite « traditionnelle » a vu son importance relative dans le total des ménages passer de 36,8 % des ménages en 1976 à 25,3 % en 2011.

⁹ Voir Statistique Canada, produit no. 98-313.

3.2 Revenus

Plusieurs définitions du revenu existent. Nous avons retenu deux concepts de revenus utilisés pour bien cerner l'impact des transferts gouvernementaux et de la fiscalité.

- *Le revenu de marché* : il incorpore l'ensemble des sources de revenus des ménages (revenus de travail, d'entreprises, de placements), sauf les transferts en provenance des gouvernements. Il est aussi calculé avant l'impact de la fiscalité.
- *Le revenu après impôts* : il tient compte non seulement de toutes les sources de revenus, y compris les transferts, mais également des prélèvements fiscaux.

Ces deux concepts de revenus sont les plus intéressants. Par exemple, l'évolution des revenus de marché permet de voir comment les revenus gagnés avant l'intervention gouvernementale ont évolué. Toutefois, si on veut porter un diagnostic plus aigu sur la classe moyenne, c'est le revenu après transferts et impôts qui reste le plus apte à circonscrire la classe moyenne, une fois l'intervention gouvernementale prise en compte.

Par ailleurs, pour analyser l'évolution des revenus de la classe moyenne, la plupart des études optent habituellement pour une analyse sur la base du revenu moyen ou encore du revenu médian. Le revenu moyen représente la mesure la plus simple puisqu'il s'agit de diviser le revenu par la population. Le revenu médian est, quant à lui, le revenu qui divise parfaitement la population en deux moitiés : une moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, et l'autre moitié d'un revenu moins élevé. L'avantage du concept de revenu médian est que ce dernier n'est pas influencé par les valeurs extrêmes. Pour cette raison, comme pour notre étude de 2014, la présente analyse sera effectuée sur la base du revenu médian.

De plus, étant donné que notre analyse s'étend sur une longue période (de 1976 à 2011), le revenu a été ajusté pour tenir compte de l'inflation. L'utilisation de données en dollars « constants » permet de rendre comparables diverses années entre elles en tenant compte de l'enrichissement réel, le tout purgé de l'inflation ayant prévalu durant la période.

Qui plus est, connaissant l'évolution de la composition des ménages, le revenu utilisé est ajusté pour tenir compte de la taille des ménages. L'ajustement pour la taille du ménage consiste à tenir compte de la composition du ménage dans la détermination du revenu comparé, sachant qu'une personne seule et une famille avec plusieurs enfants, même à revenu identique, n'auraient pas la même qualité de vie¹⁰. Par exemple, les coûts de chauffage d'une maison habitée par une

¹⁰ Le revenu est ajusté pour tenir compte de la taille du ménage en prenant la racine carrée de la taille du ménage. Voir la note de bas de page 16 de Delorme, Godbout et St-Cerny (2014).

famille composée de deux parents et d'un enfant ne seront pas le triple des dépenses en chauffage d'un adulte vivant seul.

3.3 Seuils

Notre analyse retient l'approche largement répandue dans la littérature : à savoir que pour faire partie de la classe moyenne, les ressources financières des ménages doivent se situer dans l'intervalle compris entre 75 % et 150 % du revenu médian.¹¹

En effet, dans la littérature empirique sur la classe moyenne, on utilise dans la grande majorité des cas, la méthode consistant à définir la classe moyenne par un intervalle fixe autour du revenu médian. Si les seuils retenus sont souvent variables, l'un des plus courants est l'intervalle compris entre 75 % et 150 % du revenu médian. L'avantage marqué de cette approche est la perspective qu'elle ouvre sur l'évolution de la proportion des ménages au sein de la classe moyenne au fil des décennies.

Toutefois, il faut se rappeler que ces considérations nous suggèrent que, quelle que soit l'approche retenue pour définir la classe moyenne, celle-ci reste partiellement subjective et arbitraire, comme c'est le cas de toute définition.

3.4 Années de comparaison

Aux fins de présentation, le choix de nos années de comparaison s'explique par l'année la plus ancienne des données, soit 1976, et l'année la plus récente, soit 2011.

3.5 Niveau de scolarité

Dans le contexte de la présente étude, seuls sont considérés les niveaux de scolarité du revenu principal. Nous n'avons pas tenu compte du niveau de scolarité du conjoint. Les quatre catégories de scolarité sous examen sont :

- Aucun diplôme;
- Diplôme d'études secondaires;
- Diplôme d'études postsecondaires;
- Diplôme universitaire de baccalauréat ou plus.

¹¹ Voir Delorme, St-Cerny et Godbout (2014) pour une discussion détaillée des différentes mesures de la classe moyenne recensées dans la littérature.

4. CONTOUR DE LA CLASSE MOYENNE QUÉBÉCOISE

Dans cette section, nous nous penchons sur le lien entre scolarisation et accès à la classe moyenne.

4.1 Situation de la classe moyenne en 2011 : résultats globaux

Sur la base du revenu de marché, il est possible de constater que seulement 33,2 % des ménages québécois font partie de la classe moyenne et 44,2 % des ménages n'ont pas suffisamment de revenus de marché pour y accéder en se situant sous le seuil de 75 % de la médiane (tableau 1).

Par contre, en ajoutant aux revenus du marché, d'une part, les transferts de l'État (allocations de toutes sortes), et d'autre part, le rôle important que joue la fiscalité dans la redistribution des revenus, donc en considérant le revenu total après l'impact des transferts et des impôts, la situation change et la part des ménages faisant partie de la classe moyenne augmente de plus de 15 points de pourcentage pour atteindre 48,5 % en 2011.

Les transferts gouvernementaux et la fiscalité permettent donc de gonfler les rangs de la classe moyenne, car ceux-ci procurent des ressources supplémentaires par le biais des allocations familiales, des prestations d'assurance-emploi ou encore d'autres crédits d'impôt. Aussi, comme la fiscalité est progressive, elle affecte à la baisse le revenu des ménages les plus favorisés.

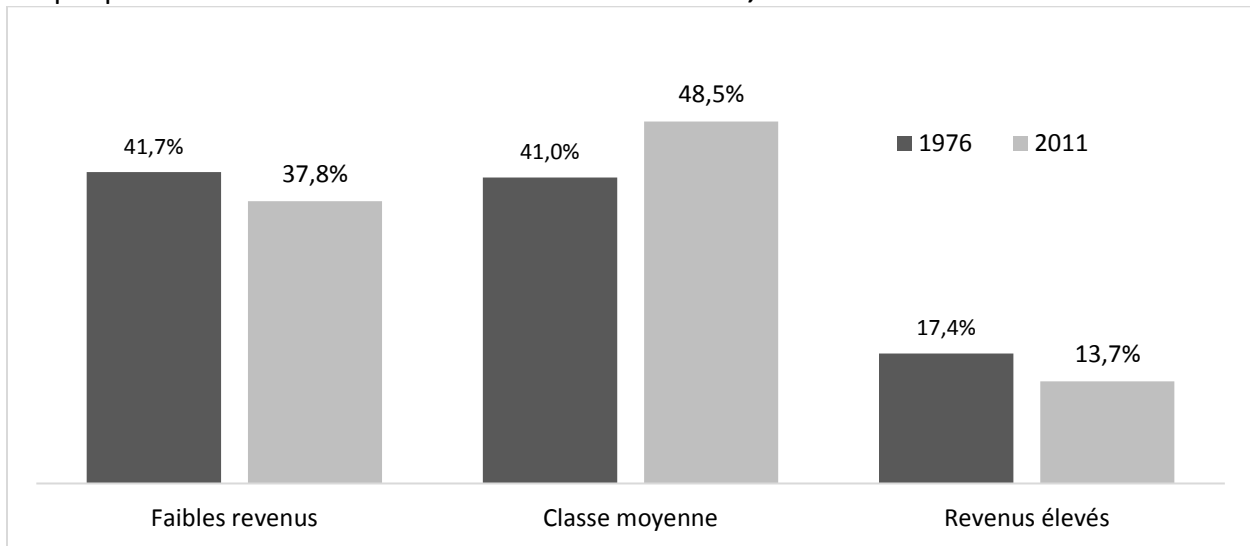
En somme, pour l'année 2011, sur la base du revenu après impôts, c'est presque un ménage sur deux qui fait partie de la classe moyenne, alors que 37,8 % doivent compter sur des revenus inférieurs tandis que 13,7 % jouissent de revenus supérieurs.

Tableau 1 : Répartition des ménages selon le type de revenu, Québec, 2011
(en pourcentage)

	Faibles revenus < 0,75 de la médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés > 1,5 de la médiane	Total
Revenu de marché	44,2	33,2	22,6	100
Revenu après impôts	37,8	48,5	13,7	100

Le graphique 1 montre l'évolution relative des trois classes de revenus de 1976 à 2011. On y voit que la classe moyenne a globalement progressé au profit des revenus faibles et des revenus élevés.

Graphique 1 : **Évolution relative des niveaux de revenus, 1976 à 2011**



4.2 Le niveau de scolarité influe-t-il sur l'accès à la classe moyenne?

L'objet principal du présent texte est de tenter de déceler une corrélation entre niveau de scolarité et classe moyenne au Québec de 1976 à 2011. Les graphiques suivants résument nos résultats empiriques sur la base du revenu après impôts.

En premier lieu, on constate qu'il semble y avoir eu une nette relation entre le niveau de scolarité du revenu principal et la classe moyenne pour des niveaux d'éducation supérieure, soit après le niveau secondaire. En effet, pour un niveau d'éducation équivalant à des études postsecondaires, excluant baccalauréat pour le revenu principal, la part des ménages dans la classe moyenne passe de 21 % en 1976 à 55 % en 2011 (graphique 2, deuxième panneau).

Cette relation entre le niveau de scolarité et l'accès à la classe moyenne est encore plus prononcée pour des scolarisations plus élevées. Le graphique 2 nous montre que, pour un niveau d'éducation du revenu principal dont le niveau d'éducation est du baccalauréat ou plus, la proportion des ménages québécois faisant partie de la classe moyenne a triplé, passant de 7 à 21 % pour la période couvrant 1976 à 2011.

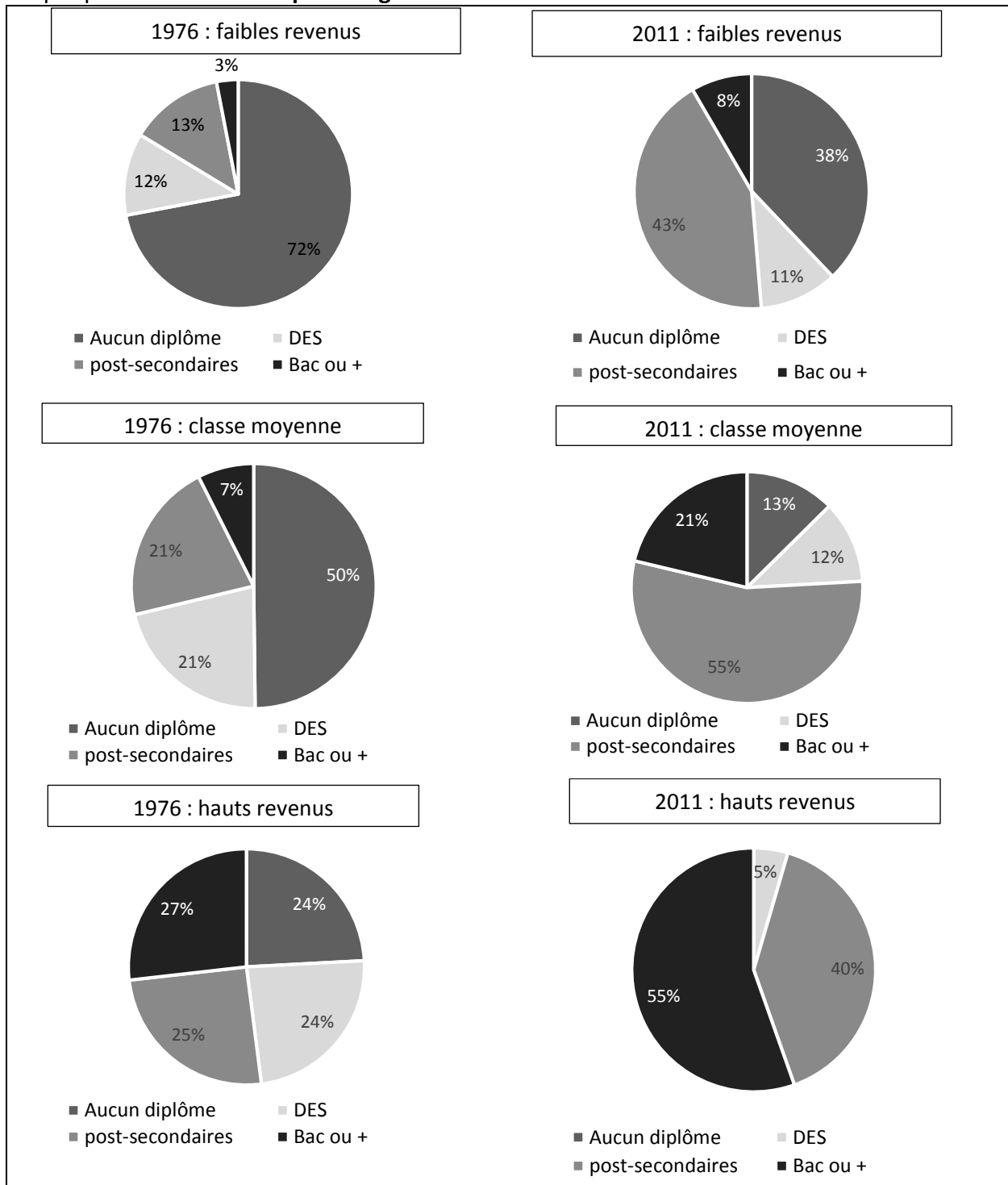
La relation significative détectée pour des niveaux d'éducation supérieure ne semble toutefois pas être présente pour des niveaux de scolarité moins élevés. En fait, pour les ménages dont le revenu principal ne détenait « aucun diplôme », alors qu'il représentait 50 % des ménages faisant partie de la classe moyenne en 1976, cette proportion décline de façon importante à 13 % en

2011. Une évolution similaire est observée pour les ménages dont le revenu principal détient un diplôme d'études secondaires, même si la baisse est de moindre ampleur (de 21 à 12 %).

Il est important d'observer qu'en 1976, près du trois quarts des ménages à faibles revenus ne détenaient « aucun diplôme ». Cette proportion baisse à 38 % en 2011. En outre, cette situation a fortement évolué en 35 ans, car en 2011, 43 % des ménages à revenus faibles détenaient un diplôme d'études postsecondaires et 8 % un diplôme universitaire de baccalauréat ou plus.

Enfin, des développements dignes de mention ont pris place lorsqu'on regarde l'évolution des ménages à revenus élevés et le niveau de scolarité. En effet, les quatre niveaux de scolarité représentaient respectivement le quart des hauts revenus en 1976. En 2011, 95 % des ménages de ce groupe détenaient un diplôme d'études postsecondaires ou un baccalauréat ou plus.

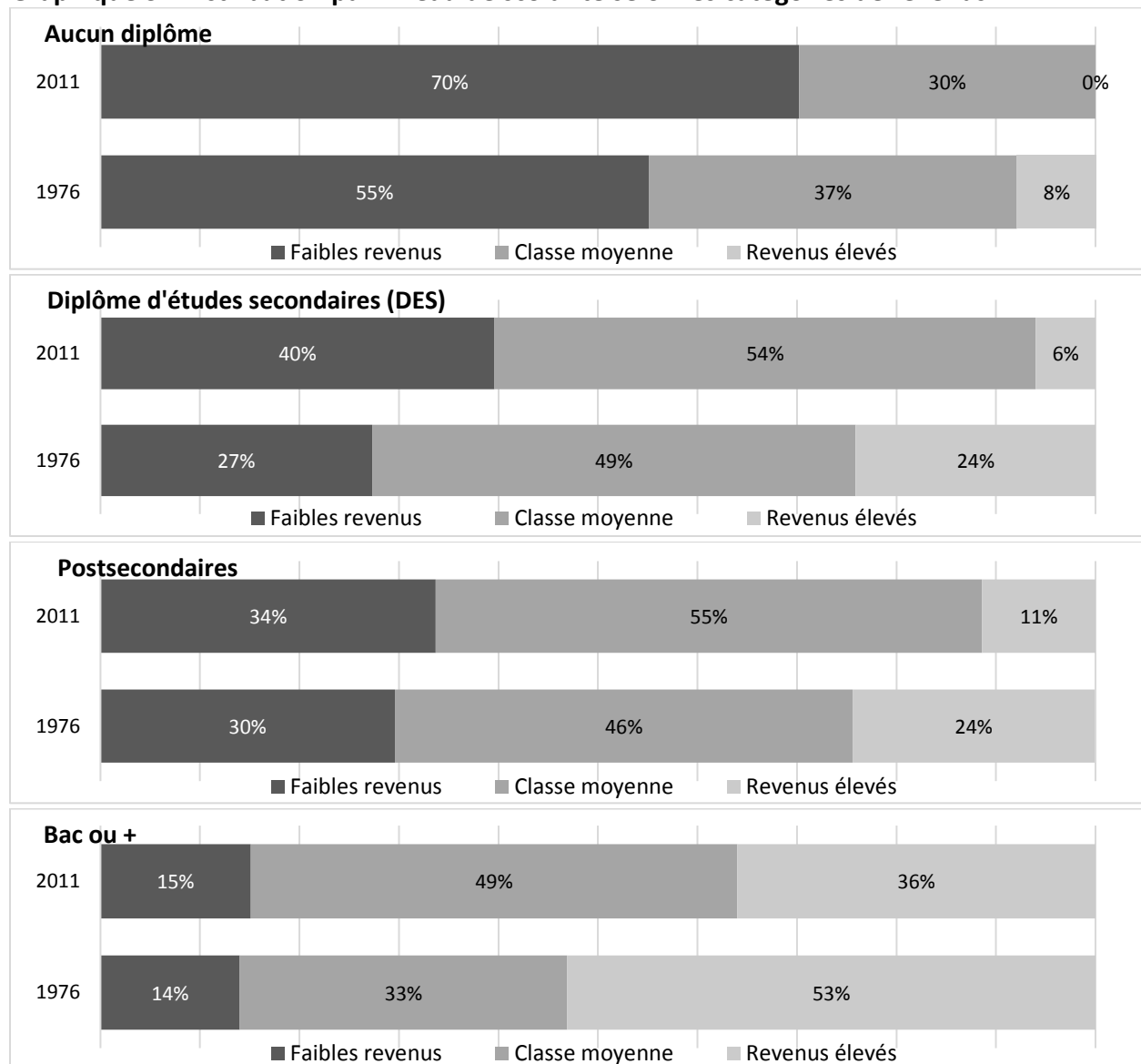
Graphique 2 : Distribution par catégories de revenus selon le niveau de scolarité



Si le graphique 2 nous illustre les résultats par catégorie de revenus, le graphique 3 quant à lui nous présente les résultats sous un angle différent, soit celui du niveau de scolarité.

Lorsqu'on regarde le graphique dans son ensemble, on observe en premier lieu que la part des ménages à faibles revenus diminue à mesure que l'on décroche un niveau de scolarité plus élevé. En 2011, 70 % des « sans diplôme » se retrouvaient dans les faibles revenus, mais cette part avait baissé à 40 % pour les détenteurs d'études secondaires, à 34 % pour les diplômés postsecondaires et a fondu à 15 % chez les universitaires.

Graphique 3 : Distribution par niveau de scolarité selon les catégories de revenus



Ce constat trouve sa contrepartie chez les revenus élevés où l'on observe un pourcentage nul de ménages « sans diplôme » en 2011. Cette proportion se situe à 36 % en 2011 chez les détenteurs d'un baccalauréat ou plus.

Il est intéressant d'observer la forme de la classe moyenne à travers les lunettes du niveau de scolarité. En 2011, on remarque que cette classe moyenne atteint sa part maximale pour des ménages dont le revenu principal détient un diplôme d'études postsecondaires (55 %), suivi de près par l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (54 %). On voit que la part de la classe moyenne chute quelque peu au niveau du baccalauréat (49 %), puisque, tel que mentionné plus haut, ce niveau de scolarité permet de capter une proportion relativement importante des revenus élevés (36 %).

Pour tous les détenteurs de diplômes, la part dans la classe moyenne a augmenté de 1976 à 2011. En outre, cette hausse est plus forte à mesure que l'on grimpe dans l'échelle de diplomation.

Il est également révélateur de se pencher spécifiquement sur chaque niveau de scolarité (graphique 3). En ce qui a trait aux « sans diplôme », on constate que la part des ménages à faibles revenus a augmenté depuis 35 ans. Celle-ci représentait 55 % en 1976, mais cette part a augmenté à 70 % en 2011. Une contrepartie de cette hausse est le fait que ceux-ci représentent également une part décroissante de la classe moyenne, puisqu'ils sont passés de 37 % à 30 % de 1976 à 2011.

Au niveau des études secondaires, les faibles revenus ont augmenté leur part de 1976 à 2011 tandis que la part dans la classe moyenne a crû de cinq points de pourcentage pour atteindre 54 % en 2011. Un phénomène équivalent s'observe pour les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires, bien qu'ici la hausse chez les faibles revenus est plus faible et celle dans la classe moyenne est plus prononcée. Toutefois, dans les deux cas, la part dans les revenus élevés a diminué de façon remarquable depuis le milieu des années 70.

Chez les diplômés universitaires, on observe également une nette augmentation de leur part de la classe moyenne, du tiers à la moitié, ce qui a amené une diminution de leur part relative dans les revenus élevés.

Il n'est guère surprenant de constater que la proportion des « sans diplôme » chez les faibles revenus soit plus importante en 2011 par rapport à 1976. Un résultat plus décevant est celui à l'effet duquel on observe une hausse de la part relative des faibles revenus pour chacun des quatre niveaux de scolarité. En effet, malgré le fait de détenir un diplôme d'études

postsecondaires ou universitaires, la part de ces diplômés faisant partie des faibles revenus a crû de 1976 à 2011.

Un résultat apparemment paradoxal apparaît lorsqu'on contraste ce constat avec celui selon lequel, dans l'ensemble, moins de Québécois font partie des faibles revenus (graphique 1). En poussant un peu plus loin la désagrégation des données, on en arrive à réconcilier ces résultats en surface contradictoires : comment la proportion des faibles revenus peut-elle globalement diminuer entre 1976 et 2011 pendant que, au même moment, la proportion des quatre catégories de scolarité augmente chez les faibles revenus?

La réponse se trouve au tableau 2, qui illustre la répartition des quatre catégories de scolarité pour 1976 et 2011. En 1976, les « sans diplôme » représentaient 54 % de l'ensemble des ménages québécois alors que leur proportion atteignait 20 % en 2011. Pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, cette part passe de 18 % en 1976 à 10 % en 2011. En ce qui concerne les diplômés post-secondaires, ils sont passés de 19 % en 1976 à 48 % de la population en 2011. Enfin, la proportion de diplômés d'études universitaires de baccalauréat ou plus a augmenté au cours de la même période, passant de 9 % en 1976 à 21 % en 2011.

Puisque la proportion des faibles revenus est plus faible pour les diplômés postsecondaires et universitaires que pour les « sans diplôme » et les diplômés du niveau secondaire, la modification du poids respectif des quatre catégories de scolarité dans l'ensemble des ménages affecte la détermination de la proportion des faibles revenus entre 1976 et 2011.

C'est donc avant tout une question de changement dans la composition de la scolarité des ménages qui rend possible l'amélioration selon laquelle on observe simultanément une diminution des faibles revenus et une augmentation de la classe moyenne au cours de la période 1976 à 2011 (graphique 1).¹²

Un meilleur taux de diplomation reste assurément le meilleur gage pour aspirer à la classe moyenne et sortir de la tranche des faibles revenus. Même si pris individuellement, la probabilité d'être sous la classe moyenne s'accroît dans les quatre catégories de scolarité observées, la plus grande scolarité globale de la population fait en sorte que la classe moyenne s'est élargie avec les décennies.

¹² Ainsi, en 1976, le ratio global de faibles revenus de 41,7 % est obtenu de la manière suivante : $((54 \% * 55,1 \%) + (18 \% * 27,3 \%) + (19 \% * 29,6 \%) + (9 \% * 14,0 \%))$. Pour 2011, le ratio de 37,8 % résulte de $((20 \% * 70,2 \%) + (10 \% * 39,6 \%) + (48 \% * 33,7 \%) + (21 \% * 15,1 \%))$.

Tableau 2 : **Composition de ménages selon les niveaux de scolarité, en pourcentage, 1976 et 2011**

	1976	2011
Aucun diplôme	54 %	20 %
Diplôme d'études secondaires	18 %	10 %
Diplôme d'études postsecondaires	19 %	48 %
Baccalauréat ou plus	9 %	21 %
	100 %	100 %

Pour tenir compte de l'effet de changement de composition de la scolarité des ménages, le tableau 3 illustre les résultats où chaque niveau de scolarité est présenté par niveau de revenus, mais où les données sont pondérées par la part de la population associée à chaque niveau de scolarité.

On observe que, une fois la pondération effectuée, les faibles revenus « sans diplôme » représentaient le groupe socioéconomique le plus important en 1976 (30 %). Suivent ensuite les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires dans la classe moyenne qui, dorénavant, représentent la catégorie la plus significative en 2011 (26 %).

Le tableau montre également la forte baisse de la proportion des « sans diplôme » chez les faibles revenus de même que dans la classe moyenne, une fois la pondération effectuée. En effet, ce pourcentage passe de 30 % en 1976 à 14 % en 2011 chez les faibles revenus, ce qui représente une diminution considérable. La baisse enregistrée pour la classe moyenne est également significative, de 20 % en 1976 à 6 % en 2011. De fait, la diminution des parts des « sans diplôme » est généralisée en 2011, touchant toutes les catégories de revenus.

Un autre point digne de mention est la forte hausse de la part des détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires chez les faibles revenus et dans la classe moyenne, celle-ci passant de 6 % à 16 % chez les premiers, et de 9 % à 26 % pour le second cas, de 1976 à 2011. Pour les détenteurs d'un diplôme universitaire de baccalauréat ou plus, ils deviennent le deuxième groupe le plus important de la classe moyenne et le groupe le plus important des revenus élevés en 2011.

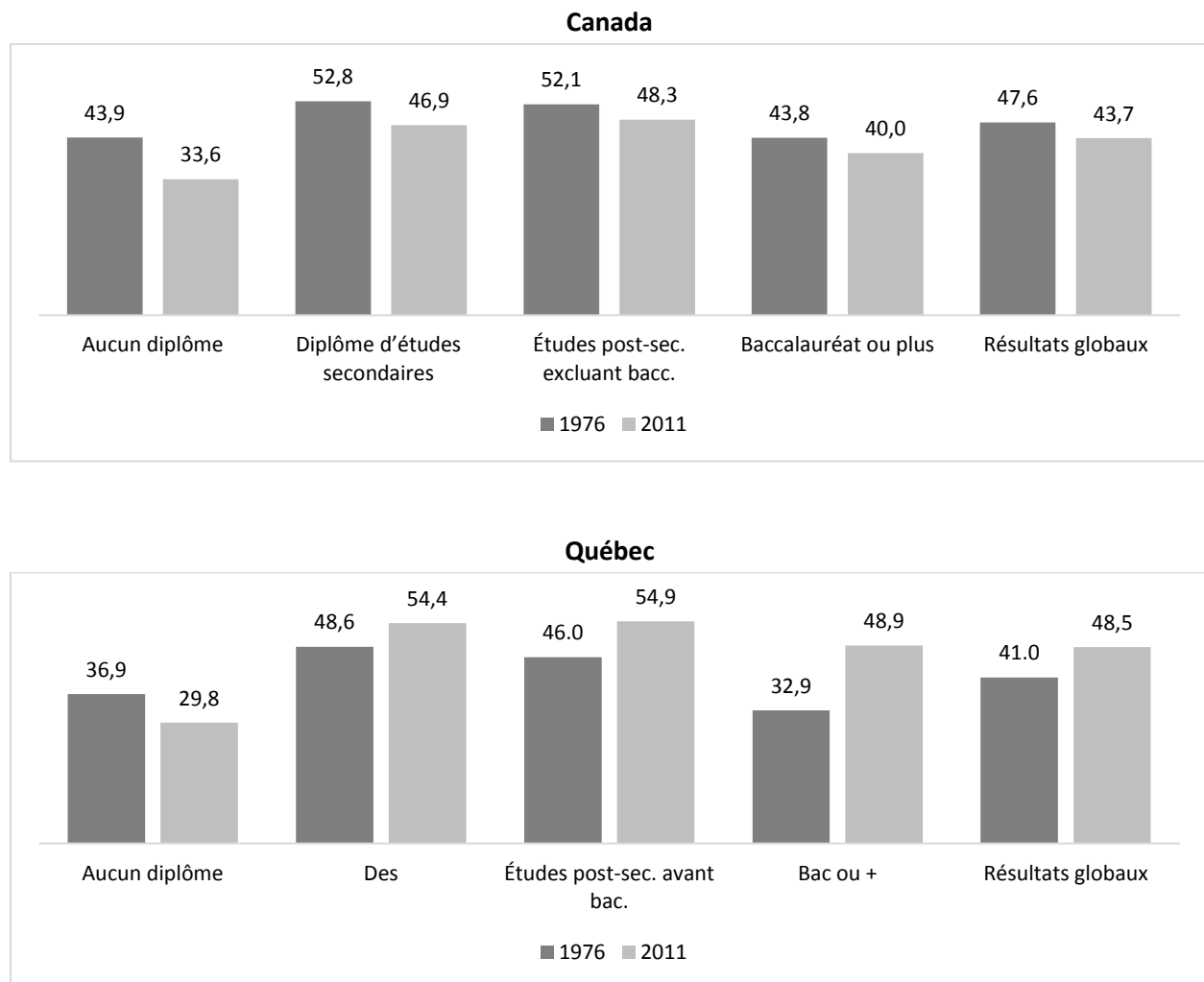
Tableau 3 : Répartition croisée, par niveau de scolarité et niveau de revenus, pondérée par l'importance relative de la population dans chaque groupe

1976			
	% faibles revenus	% de la classe moyenne	% revenus élevés
Aucun diplôme	30 %	20 %	4 %
Diplôme d'études secondaires	5 %	9 %	4 %
Études postsecondaires excluant baccalauréat	6 %	9 %	5 %
Baccalauréat ou plus	1 %	3 %	5 %
			100 %
2011			
	% faibles revenus	% de la classe moyenne	% revenus élevés
Aucun diplôme	14 %	6 %	0 %
Diplôme d'études secondaires	4 %	6 %	1 %
Études postsecondaires excluant baccalauréat	16 %	26 %	5 %
Baccalauréat ou plus	3 %	10 %	8 %
			100 %

5. CLASSE MOYENNE ET NIVEAU DE SCOLARITÉ : QUÉBEC VS CANADA

Il est intéressant de vérifier si les constats posés dans le cas du Québec s'appliquent également à l'ensemble canadien. En analysant le graphique 4, on s'aperçoit que, pour 2011, la proportion des ménages dans la classe moyenne dont le revenu principal détient au minimum un diplôme d'études secondaires est toujours plus faible au Canada qu'au Québec. Ceci contraste nettement avec l'année 1976 où l'accès à la classe moyenne était systématiquement plus élevé au Canada, et ce, pour tous les niveaux de scolarité.

Graphique 4 : Classe moyenne par niveau de scolarité, Canada et Québec, 1976 et 2011

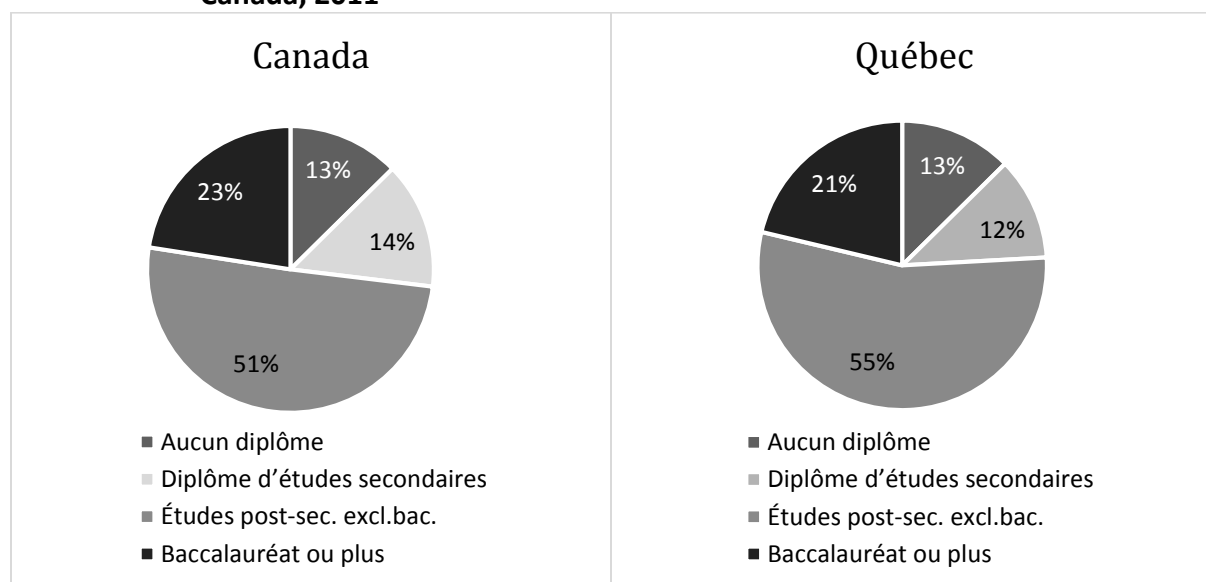


Le graphique montre également une comparaison des résultats pour l'ensemble des ménages. L'observation d'une légère diminution de l'importance de la classe moyenne au Canada dans les dernières 35 années (de 47,6 % en 1976 à 43,7 % en 2011) demeure également valide, même lorsque les résultats sont ventilés par le niveau de scolarité. Cependant, il ressort une tendance inverse pour le Québec où, pour tous les niveaux de scolarité, la part de la classe moyenne augmente de 1976 à 2011, sauf pour les ménages où le revenu principal ne détient « aucun diplôme ».

Dans cette comparaison Canada-Québec, il n'y a que dans la catégorie des « sans diplôme » où, en 2011, la probabilité de faire partie de la classe moyenne est plus élevée au Canada qu'au Québec.

Le graphique 5 montre la composition de la classe moyenne au Canada et au Québec selon le niveau de scolarité. On constate que la composition des deux juridictions est essentiellement la même en 2011, avec une proportion légèrement supérieure de la part des détenteurs d'études postsecondaires au Québec comparativement au Canada.

Graphique 5 : **Composition de la classe moyenne selon le niveau de scolarité, Québec et Canada, 2011**



6. CONCLUSION

La classe moyenne est revenue au centre du débat politique et économique dans la plupart des pays industrialisés. Ni le Canada, ni le Québec n'y ont échappé.

La présomption la plus souvent véhiculée dans les médias et dans les sphères politiques est que la classe moyenne est en déclin. Le phénomène de mondialisation est souvent cité comme ayant contribué à cedit déclin.¹³

Comme nous l'avons rapporté dans une précédente étude¹⁴, le survol de la littérature ne nous mène pas à conclure à un déclin généralisé de la classe moyenne en considérant les revenus après impôts et transferts, même si, dans certains pays, le déclassement de la classe moyenne commence à devenir une source majeure d'inquiétude (aux États-Unis, entre autres).¹⁵

Nos résultats suggéraient alors que tel ne semble pas être le cas au Québec. En dépit de cette amélioration, il ne fait aucun doute que la classe moyenne a subi d'énormes transformations au chapitre de sa composition. C'était d'ailleurs là encore une de nos conclusions majeures.

Lorsqu'on tente de cerner les sources de consolidation de la classe moyenne au Québec de 1976 à 2011, il ne fait aucun doute que le niveau de scolarité est un des facteurs cruciaux d'explication. Les travaux récents de l'OCDE tendent à étayer le fait que non seulement les inégalités sociales contribuent aux inégalités de diplomation (et donc au décrochage à tous les niveaux de scolarité), mais également qu'un faible niveau d'éducation « étire » la distribution des revenus et contribue aux inégalités sociales.¹⁶ Nos résultats tendent à corroborer ces conclusions.

À cet effet, les principaux constats de la présente étude sont les suivants en ce qui a trait au Québec :

- 1) Il semble prévaloir un lien significatif entre niveau de scolarité et accès à la classe moyenne.
- 2) Ce lien devient plus robuste à mesure que l'on accède à des niveaux de scolarité plus élevés. Cette tendance semble toutefois moins évidente en 1976 qu'en 2011. En 1976, la part maximum dans la classe moyenne atteint son maximum au niveau des études secondaires (49 %). En 2011, le sommet est atteint au niveau des études postsecondaires

¹³ Voir Atlantico (2016).

¹⁴ Voir Delorme, St-Cerny et Godbout (2014).

¹⁵ Voir Alich, Katenka et Solé (2016).

¹⁶ Voir Cingano (2014), Conseil national d'évaluation du système scolaire (2016) et OCDE (2016).

(55 %). Cette constatation est corroborée par de nombreuses analyses qui concluent que le niveau de scolarisation de la population québécoise n'a cessé de croître depuis les années 1970.¹⁷

- 3) Lorsqu'on compare l'évolution de 1976 et 2011, on constate une augmentation de la part de la classe moyenne à tous les niveaux de scolarité à partir du niveau secondaire. Cette hausse est particulièrement prononcée au niveau postsecondaire et au niveau universitaire.
- 4) Au cours de la période étudiée, on constate une diminution notable de la proportion des « sans diplôme » dans la classe moyenne (de 37 % à 30 %) et une augmentation significative de ceux-ci chez les bas revenus (de 55 % à 70 %).
- 5) Lorsque l'on pondère par les parts respectives de la population, on observe qu'en 1976, le groupe des « sans diplôme » était le groupe le plus important constituant la classe moyenne (20 %). Cette situation a radicalement changé en 2011 alors que les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires représentent la cohorte la plus significative (26 %).
- 6) Lorsqu'on les compare aux résultats du Québec, ceux pour le Canada suggèrent une réduction de l'accès à la classe moyenne pour les quatre niveaux de scolarité. Au Québec, la participation à la classe moyenne s'accroît au contraire pour chacun des niveaux de scolarité, à l'exception des « sans diplôme ». D'autre part, l'accès pancanadien à la classe moyenne est inférieur à celui du Québec pour tous les niveaux de scolarité, à l'exception des « sans diplôme ».

Ce travail de recherche met en relief l'importance de l'éducation pour une vie économique en santé, et en particulier pour la classe moyenne. Les « sans diplôme » subissent un effet d'exclusion beaucoup plus élevé en 2011 qu'en 1976. À cette époque, 50 % des gens de la classe moyenne étaient « sans diplôme » alors que cette tranche ne représente plus que 13 % de la classe moyenne en 2011.

Heureusement, le niveau de scolarité a évolué et beaucoup moins de ménages sont « sans diplôme » en 2011 qu'en 1976. Cela dit, ces derniers représentaient toujours 20 % des ménages en 2011, une proportion socialement trop élevée, restant intimement liée au décrochage scolaire. L'enjeu du décrochage scolaire est d'ailleurs particulièrement marqué au Québec où 10 % des jeunes adultes (25 à 44 ans) n'ont pas de diplôme secondaire.¹⁸

Les résultats présentés dans cette étude démontrent de façon convaincante que l'obtention d'une éducation de niveau secondaire et postsecondaire représente un des moyens les plus sûrs

¹⁷ Voir, par exemple, Institut de la statistique du Québec (2014).

¹⁸ Toutes ces données proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec.

d'acquérir une autonomie financière, d'augmenter son niveau de vie et d'accéder à la classe moyenne ou au-delà.

L'adage populaire qui veut que « s'instruire, c'est s'enrichir » reste aujourd'hui plus vrai que jamais.

BIBLIOGRAPHIE

Algan, Y. et P. Cahuc (2012), « La société de défiance », CEPREMAP, Paris.

Alichi, A., K. Katenka et J. Solé (2016). , « Income Polarization in the United States », IMF Working Paper WP/16/121, Fonds monétaire internationale, juin.

Annual Report of the White House Task Force on the Middle Class (2010), Annual Report.

Atkinson, A. B. et A. Brandolini (2013), « On the identification of the middle-class » dans Gornick, J. C. et M. Jäänti (ed.), « Income inequality: economic disparities and the middle class in affluent countries », Stanford University Press, p. 77-100.

Atlantico (2016), « Mondialisation : la facture économique du déclin des classes moyennes des pays occidentaux est nettement plus salée que prévu », 3 octobre 2016.

Bartik T. et B. Hershbein (2016), « College grads earn less if they grew up poor », The Upjohn Institute, Juin. <http://www.upjohn.org/sites/default/files/pdf/hershbein-bartik-degrees-of-poverty.pdf>

Belt, T. (2012), « The Disappearing Middle Class: Implications for Politics and Public Policy », *CMC Senior Theses*. Paper 412.

Bigot, R. (2009), « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, Crédoc, Consommation et modes de vie, No 219, mars.

Bigot, R. (2011), « Les classes moyennes en Europe », Paris, Le CRÉDOC, Cahier de recherche 282, décembre 2011.

Burkhauser, R.V., A.D. Crews, M.C. Daly, et S.P. Jenkins (1996), *Income Mobility and the Middle Class*, Washington, DC : AEI Press.

Chauvel, L. (2006), « La Dérive des classes moyennes », Paris, Seuil.

Chauvel, L. (2014), « Moyennisation ou polarisation? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé », *Cahiers français*, no 78, p. 21-7.

Cingano, F. (2014), « Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth. », Paris, France : Organization for Economic Cooperation and Development, December. http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trends-in-income-inequality-and-its-impact-on-economic-growth_5jxrjncwxv6j-en

Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) (2016), « Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités », Septembre 2016, Paris.

Damon, J. (2013), « Les classes moyennes », Presses universitaires de France, Collection « Que sais-je? ».

Delorme, F., S. St-Cerny et L. Godbout (2014), « La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution », Document de travail 2014/04, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, Novembre.

Godbout L., M. Robert-Angers et S. St-Cerny (2011), « Une décennie de réductions fiscales : à qui ont-elles profité? » *Revue de planification fiscale et financière de l'APFF*, vol. 31, no 3.

Graham, C., N. Birdsall et S. Pettinato (2000), « Stuck in the Tunnel: Is Globalization Muddling the Middle Class? », The Brookings Institution.

Heisz, A. (2007), « Income inequality and Redistribution in Canada: 1976 to 2004 », Research Paper No 298, Statistique Canada.

Institut de la statistique du Québec. (2014), « Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active », Février, no. 30.

Langlois, S. (2010), « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008' », Les cahiers de dix, No 64, p. 122-143.

Milanovic, B. (2012), « Global Income Inequality by the Numbers: in History and Now: An Overview », Policy Research Working Paper No 6259. The World Bank.

Milanovic, B. et C. Lakner (2013), « Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », Policy Research Working Paper No 6719. The World Bank.

Organisation de coopération et de Développement Économiques (OCDE) (2011), « Divided we stand: Why inequality keeps rising », Paris. <http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm>.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (2014), « All on board: making inclusive growth happen », Paris.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (2016), « Les élèves en difficulté : Pourquoi décrochent-ils et comment les aider à réussir », Paris.

Ostry, J. D., A. Berg et C.G. Tsangarides (2014), « Redistribution, Inequality, and Growth. » Washington, D.C. : International Monetary Fund, February <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf>

Passet, O. (2016), « Désarroi des classes moyennes et populismes », Xerfi, Paris.

Power, S., T. Edwards et V. Wigfall (2003), « Education and the Middle Class », Open University Press.

Pressman, S. (2007), « The Decline of the Middle Class: An International Perspective », *Journal of Economic Issues*, Vol. XLI, No 1.

Ramkumar, A. (2016), « What's behind the ballooning of upper middle class? Education », Bloomberg, Juin 2016.

Rose, S. (2016), « The Growing size and Incomes of the Upper Middle Class », The Urban Institute, Juin.

U. S. Department Of Commerce, Economics and Statistics Administration, Office of the Vice President of the United States. (2010), « Middle Class Task Force ».